



CONCERTATION CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN

Réunion publique de clôture de la concertation
Mercredi 27 septembre 2017 – Théâtre de Poissy – 19h

COMPTE-RENDU

Objet de la réunion publique : Réunion publique consacrée au bilan et aux premiers enseignements de la concertation préalable organisée du 27 juin au 27 septembre 2017.

Intervenants : Jamal Riffi, directeur immobilier du Paris Saint-Germain ; Karl Olive, maire de Poissy, vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, vice-président du Conseil départemental des Yvelines ; Louis Lafargue du cabinet Wilmotte ; Michel Gaillard, garant de la concertation.

Animateur : Michel Gaillard, garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public.

Durée de la réunion : 1h15, de 19h à 20h15

Déroulé de la réunion : Retour sur les 3 mois de concertation en chiffres et en images, présentation des premiers enseignements, point de vue du garant, présentation des prochaines étapes et moment d'échanges.

Nombre de participants : 123 personnes

I. Préambule

Karl Olive, maire de Poissy, ouvre la réunion en saluant Michel Gaillard, garant de la concertation, les participants et les élus présents dans la salle. Il remercie Philippe Tautou, président de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), Jean-François Raynal, vice-président du Conseil départemental des Yvelines, Samy Benoudiz, maire d'Aigremont, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et Jamal Riffi, directeur immobilier du Paris Saint-Germain.

Jean-Claude Blanc, Directeur Général Délégué du Paris Saint-Germain, ne pouvant être présent a tenu à adresser aux participants un message vidéo pour les remercier de leur mobilisation durant la concertation. Il explique que toutes les rencontres ont permis d'affiner le projet pour qu'il s'intègre au mieux au territoire. Il précise que toutes les contributions ont été prises en compte, certaines sont déjà intégrées au projet, tandis que d'autres sont en phase d'étude. Pour finir, il remercie Michel Gaillard, le garant de la concertation. Il rappelle que les engagements de transparence et de dialogue du



Paris Saint-Germain se poursuivront tout au long du projet, que l'information et le dialogue continueront.

Jamal Riffi excuse Jean-Claude Blanc pour son absence. Il remercie à son tour les participants à la concertation et tous les partenaires du projet. Il insiste sur le fait que cette réunion de clôture n'est qu'une étape de bilan, mais que le dialogue continuera au-delà de cette réunion.

Michel Gaillard indique qu'il dressera un premier bilan en fin de réunion.

Jamal Riffi présente le déroulé de la réunion qui débutera par un retour sur les 3 mois de concertation en chiffres et en images, suivi de la présentation des premiers enseignements, notamment les contributions intégrées au projet et celles en cours de réflexion. Puis se tiendra un temps d'échange avec la salle sous forme de questions/réponses. Ensuite, le garant fera part de son point de vue, puis le Paris Saint-Germain présentera les prochaines étapes du projet.

Une vidéo annonçant les grands chiffres de la concertation est diffusée.

Jamal Riffi insiste sur le fait que cette concertation signe le début du dialogue. Il indique que plus de 500 contributions ont été recueillies, et que celles-ci vont être analysées pour enrichir le développement du projet en vue d'un dépôt de permis de construire en décembre.

II. Trois mois de dialogue en chiffres et en images

Jamal Riffi revient sur le dispositif mis en place dans le cadre de la concertation préalable. Il invite le public à se rendre sur le site Internet *campus.psg.fr* pour rester informé de l'avancement du projet. Par ailleurs, il indique que des visites de chantier pourront être organisées. Il souligne que, depuis le lancement du site internet, 4 315 pages ont été vues.

Il rappelle que les dossiers de la concertation, les expositions ainsi que les registres ont été mis à disposition en mairies de Poissy, Aigremont, Orgeval, Chambourcy et Feucherolles.

Jamal Riffi indique que 5 réunions publiques ont été organisées et ont permis de recueillir 84 contributions écrites ou orales. Les 3 ateliers thématiques ont réuni 94 participants. Pour lui, ces échanges en petits groupes ont été très constructifs et très utiles au Paris Saint-Germain. Ensuite, il présente l'origine géographique des participants aux ateliers où l'on peut remarquer que le projet intéresse plus largement que la commune de Poissy, avec une forte participation des habitants d'Aigremont et des autres communes environnantes. Il se réjouit du fait que le territoire tout entier s'approprié le projet.

Michel Gaillard indique que 10 personnes se sont déplacées dans le cadre des 2 permanences. Ces permanences ont été l'occasion d'échanger et d'approfondir certains sujets. Jamal Riffi ajoute que ce moyen d'expression a permis au Paris Saint-Germain de recueillir des contributions utiles au projet.



III. Le premier bilan et les premiers enseignements

Jamal Riffi, explique que les demandes et attentes des participants ont été organisées selon 8 thématiques principales. Les 3 thématiques ayant le plus fait l'objet de contributions seront exposées lors de cette réunion, en l'occurrence :

- Accès et circulation
- Intégration paysagère
- Intégration dans la vie du quartier

Il invite le public à consulter la présentation diffusée lors de la réunion publique sur le rôle social et sportif du Campus, puisqu'il s'agit d'une face souvent méconnue du Club, mais centrale dans ce projet.

1. Accès et circulation

Jamal Riffi débute par le thème accès et circulation, pour lequel il est accompagné de Louis Lafargue du cabinet Wilmotte.

Il introduit ce thème par une demande récurrente des participants : la constitution d'une boucle de pistes cyclables. Il indique que le Paris Saint-Germain s'est engagé sur son foncier à la réaliser en partenariat avec la Communauté urbaine et le Département.

Il continue en indiquant que les riverains ont demandé au Paris Saint-Germain d'intégrer à son projet l'aménagement de chemins piétons, notamment le long de la RD30. Il indique que le futur trottoir en cours d'étude sera adossé à la piste cyclable, et ajoute que l'ensemble de ces aménagements devraient faire diminuer la vitesse des automobilistes sur la route départementale. Il indique que la demande, émise à plusieurs reprises, de gestion des flux cyclistes et automobilistes a été transmise aux collectivités compétentes.

Louis Lafargue présente l'aménagement à l'étude pour la piste cyclable et les trottoirs bordant la RD30. Ces aménagements sont le fruit des échanges avec les participants, notamment l'idée d'un bouclage complet.

Il poursuit avec le constat, fait par les participants aux ateliers, qu'il est nécessaire de trouver une nouvelle solution d'accès à Aigremont. En réponse à cela, Jamal Riffi, explique que le repositionnement du rond-point d'Aigremont est à l'étude, le but étant de sécuriser tant la voie d'accès à Aigremont que les accès au Campus.

Louis Lafargue évoque lui aussi le futur rond-point d'Aigremont, qui a soulevé beaucoup d'échanges durant la concertation. Grâce à la mobilisation du public, les discussions avec le Département ont été enrichies pour trouver une solution qui corresponde à la fois aux attentes en matière de circulation des riverains d'Aigremont et du Campus. Jamal Riffi ajoute que cet aménagement permettra également de ralentir la vitesse des automobilistes sur la RD30.



Il soulève ensuite les attentes des habitants de la Bidonnière, qui souhaitent que la quiétude de leur hameau soit préservée. Il indique que l'insertion d'un nouveau rond-point en amont du hameau évitera justement l'égarement de certains automobilistes.

Jamal Riffi souligne également les questionnements des riverains liés aux pics d'affluence les jours de match. Il précise que pour gérer ces pics les jours de match, le Club prévoit la mise en place d'hommes-traffic, d'infrastructures adaptées et d'une navette « Stade-RER ». Il indique que les transports en commun et le covoiturage, deux sujets récurrents lors de l'atelier « accès et circulation », sont des sujets importants pour l'accès au Campus, notamment pour les jeunes en formation mais aussi pour le territoire dans son ensemble. Cependant, il indique qu'il s'agit de sujets hors du champ de compétences du Paris Saint-Germain. La réflexion doit donc être portée avec le territoire.

Il s'arrête enfin, sur la demande de suppression de l'entrée des professionnels sur la RD30. Il explique que le Club ne peut donner une suite favorable à cette demande car cette entrée constitue, à l'heure actuelle, la solution la plus mieux adaptée.

Il explique que l'ensemble des contributions apportées dans le cadre de l'atelier accès et circulation seront étudiées avec attention.

2. Vie du quartier

Jamal Riffi passe désormais au thème de l'intégration dans la vie de quartier. Il explique que la principale attente est la préservation de la quiétude et du calme. Il précise donc qu'une zone dédiée aux fans sera aménagée à l'écart des riverains et des axes de circulation les plus fréquentés.

Il identifie comme autre thème central, l'évitement des nuisances lumineuses en soirée. Il précise qu'aucun entraînement n'est prévu la nuit pour les professionnels. Concernant les jeunes, le Club veillera à diminuer la puissance de l'éclairage.

Il soulève ensuite les nombreuses remarques relatives à la sécurité aux abords du site, les participants demandent la mise en place d'un dispositif suffisamment dissuasif qui ne soit, cependant, pas trop intrusif pour les riverains. Pour éviter les intrusions extérieures, le Paris Saint-Germain va mettre en place des clôtures paysagères.

Concernant les inquiétudes émises sur le stationnement sauvage, il indique qu'un certain nombre de parkings seront mis à disposition des spectateurs et des usagers. Le Département et la communauté urbaine mettront en place des aménagements spécifiques pour éviter le stationnement sauvage le long des routes à l'image des plots et aménagements paysagers.

Face aux interrogations relatives à l'emploi, il déclare que l'emploi local est une priorité pour le Club, notamment pour la phase de travaux. Le Club va s'appuyer sur les forces vives du territoire et notamment les associations et organismes existants.



Pour répondre à la demande de reconstitution des espaces de promenade, il rappelle que des aménagements de pistes cyclables et trottoirs sont prévus, le tout en continuité avec le tissu viaire existant et en lien avec le territoire.

Les habitants du territoire sont attentifs au développement de partenariats locaux. Jamal Riffi indique que le Club porte une attention particulière à son intégration dans le territoire et donc à ses partenariats. Le Paris Saint-Germain étudie la possibilité d'approvisionner les cuisines à travers les circuits courts et de mobiliser des entreprises locales en phase chantier.

En réponse à la demande d'ouverture du stade pour d'autres événements, il fait savoir que le stade n'est pas adapté à l'organisation de concerts par exemple, puisque la pelouse doit être préservée. Cependant, si le besoin se fait ressentir, le stade pourrait servir pour d'autres matchs de football d'équipes locales de niveau national, notamment Poissy. Il rappelle que le Club souhaite fortement nouer des liens avec le territoire.

Jamal Riffi invite les gens à s'informer sur l'École Rouge & Bleu, à travers le diaporama de présentation de la réunion publique sur le rôle social et sportif du Campus. Il explique que ces Écoles favorisent l'emploi local, car elles forment et emploient des éducateurs sportifs du territoire.

3. Intégration paysagère

Jamal Riffi introduit cette partie en expliquant que le Club porte une attention particulière à l'intégration paysagère dans toutes les temporalités du projet : en phase de chantier, à 5 ans et à 10 ans.

Louis Lafargue indique que, comme demandé à travers certaines contributions, le Paris Saint-Germain va veiller à faire varier les hauteurs et la densité végétale. Cet engagement était déjà pris en compte dans le cadre du concours. Le paysagiste du projet, François Neveux, va développer une nouvelle palette végétale en cohérence avec l'environnement du site. Il indique que cet aménagement vise à permettre l'accueil d'une faune plus variée que ce qui existe aujourd'hui.

Des participants ont demandé la préservation des vues et de la continuité visuelle avec Paris, Louis Lafargue évoque donc la préservation des vues des côteaux de la Seine, à travers la très faible densité du bâti sur le site et leur hauteur réduite permise par l'optimisation des espaces intérieurs et des niveaux. La majorité des bâtiments sont en rez-de-chaussée avec des accès directs sur les terrains.

Pour répondre aux attentes en matière de végétalisation des clôtures, il explique que le but est de les fondre dans le paysage en offrant une image agréable depuis l'extérieur et l'intérieur grâce à un travail qui allie esthétique et sécurité.

Il indique que le Paris Saint-Germain sera particulièrement attentif au respect de la perspective visuelle depuis le bourg d'Aigremont, demandé par ses habitants.



Différentes solutions paysagères sont étudiées faisant varier la distance entre les talus et la route ainsi que la hauteur des talus.

Les habitants se sont également montrés attachés aux rûs. Le paysagiste travaille à leur valorisation sur le site, notamment le long du chemin de Poncy.

Concernant l'aménagement des parkings, les participants à la concertation souhaitent que soient privilégié le caractère arboré, une attente entendue par le Paris Saint-Germain.

Les participants à l'atelier « intégration paysagère » ont soumis l'idée de multiplier les essences végétales sur le site. Jamal Riffi informe que ce souhait a bien été noté et que le Club essaiera de privilégier les plantes indigènes. A ce sujet, le Paris Saint-Germain est tenu dans le cadre du permis de construire de déposer un dossier d'autorisation environnementale. A titre d'exemple, le Paris Saint-Germain a tenu compte des apiculteurs du hameau de la Bidonnière pour choisir certaines essences de plantes.

Pour répondre à la demande des habitants de conserver le caractère champêtre du lieu, il souligne un point présenté par Louis Laffargue en disant qu'avec moins de 10% de surface bâtie, il s'agit avant tout d'un projet paysager.

Enfin, le Club a bien noté la volonté de certains habitants de positionner le stade comme éléments identitaire fort du territoire, comme porte d'entrée de Poissy. Une attention toute particulière est d'ailleurs accordée à son architecture.

IV. Temps d'échanges

Michel Gaillard, garant de la concertation, ouvre un moment d'échange avec le public.

Michel Marette souligne qu'il y aura sûrement des entraînements nocturnes d'organisés, notamment entre octobre et janvier. Il demande à ce que le Paris Saint-Germain prenne cela en compte pour les riverains.

Jamal Riffi explique que les joueurs professionnels ne s'entraînent pas le soir, c'est pourquoi les stades qui leurs sont dédiés sont du côté des habitations. De plus, il fait remarquer qu'aujourd'hui à Saint-Germain-en-Laye il n'y a pas d'éclairage sur les terrains des professionnels. Les seuls qui s'entraîneront en soirée seront les jeunes, notamment en rentrant de l'école de 16h à 19h. Ces terrains ne seront donc pas éclairés après 20h, et sont positionnés à l'écart des habitations.

Pascal Jeannesson, habitant de Chambourcy, souhaite connaître l'enveloppe financière globale de ce projet.

Jamal Riffi indique que l'enveloppe du projet est supérieure à 200 millions d'euros.

Philippe Castel, habitant d'Aigremont, explique qu'actuellement dans sa commune les habitants subissent les éclairages du terrain de sport de Chambourcy, pourtant beaucoup plus loin que ne seront les terrains des jeunes sur le Campus.



Il explique qu'il a proposé à plusieurs personnes de créer une route parallèle à la RD30 à l'intérieur du Campus. Il informe avoir déposé son mémoire en mairie, sans suite.

Jamal Riffi explique qu'à la différence du terrain de sport de Chambourcy, les terrains du Campus sont uniquement dédiés à l'entraînement et non à l'accueil d'évènements. Le seuil lumineux est ainsi beaucoup plus faible, environ 1000 lux pour les matches filmés et 400 lux pour les entraînements. Il insiste sur le fait que les terrains vers Aigremont ne seront pas concernés par les entraînements nocturnes.

Concernant la voie intérieure parallèle à la RD30, Jamal Riffi, explique que cette solution n'a pas été retenue d'un point de vue fonctionnel, notamment du fait de la partie logistique en partie basse de la route mais qu'une attention sera portée au mémoire déposé pour voir si certains points peuvent être intégrés au projet.

Samy Benoudiz, maire d'Aigremont, conclut en indiquant que de nombreux habitants de sa commune ont participé à cette concertation. Il félicite cette démarche, qu'il juge très positive, et souligne qu'il est très rare de pouvoir s'exprimer aussi librement en amont d'un projet. Il remarque que les commentaires de ses administrés ont bien été pris en compte. Au sujet du rond-point, il souhaite ajouter que c'est un débat ouvert depuis plus de 3 ans avec le Département, et qu'il s'agit d'un sujet de sécurité, relatif aux accès de la ville.

Daniel Debus, habitant d'Aigremont, remercie également la démarche de concertation engagée par le Paris Saint-Germain. Il souligne que certains sujets ne sont pas de la compétence du Club, mais des collectivités, à l'image des voies d'accès et de sortie de toute la zone, notamment en période de match. La réalisation du Campus est à mettre en parallèle avec le nouveau quartier de la Coudraie qui accueillera prochainement des centaines de nouveaux habitants. Il complète en disant que le Conseil départemental et le GPS&O ne lui ont pas apporté toutes les réponses à ses questions, notamment sur les aspects financiers.

Karl Olive remercie Samy Benoudiz et indique que le projet du Campus agit comme un « accélérateur de particules » à l'image du projet de rond-point. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un travail d'équipe entre les différents partenaires œuvrant pour la valorisation du territoire.

V. Le regard du garant

Michel Gaillard rappelle que la concertation a été souhaitée par le Paris Saint-Germain. Il explique qu'en tant que garant de la concertation, il doit dresser son bilan d'ici fin octobre. Ce bilan doit rappeler le dispositif mis en place, les grands chiffres de la participation et la teneur des échanges.

Il déclare que la concertation a rempli ses 2 objectifs : informer le public et permettre l'expression de chacun. Il met l'accent sur le rôle des ateliers thématiques, qui furent l'occasion d'approfondir certains enjeux du projet. Il indique que le projet est bien accepté par les habitants du territoire et souligne que l'opportunité du projet et les



objectifs n'ont pas été remis en question lors du dispositif. Il félicite le Paris Saint-Germain pour avoir bien expliqué les objectifs du Campus, la nature du projet et le choix du site.

Il ajoute que cela a permis de recueillir de nombreuses interrogations. A titre d'exemple, il cite l'inquiétude d'une habitante sur l'ombre portée sur sa maison, et que la remarque a bien été prise en compte par le Club. Il indique que si la plupart des remarques ont trouvé des réponses lors de la réunion de ce soir, il reste des clarifications à apporter sur certains sujets. Les réponses du Paris Saint-Germain sont attendues dans le projet final.

Il souligne que Jamal Riffi a souvent évoqué le fait que le projet « soit intégré au territoire ». Il félicite cet effort d'intégration, car selon lui, il est réussi. Il souhaite une bonne continuation au projet et souhaite que le dialogue se poursuive dans les mêmes conditions que jusqu'à présent.

VI. Les prochaines étapes

Jamal Riffi remercie Michel Gaillard et présente les prochaines étapes du projet. La concertation a permis de poser les fondations du projet avec le territoire en vue du dépôt de permis de construire en décembre. C'est à la suite de ce dépôt que sera lancée la procédure d'enquête publique.

Le Paris Saint-Germain sera prochainement présenté au niveau national et international notamment à travers une conférence de presse. Ce sera l'occasion d'expliquer où en est le projet et d'en montrer une maquette 3D, qui est actuellement en cours de réalisation.

Il explique que commencera ensuite le temps de la phase des travaux, durant quelques mois. Le Club a souhaité mettre en place un chantier vert, démarche qui sera détaillée au moment du démarrage.

Il invite le public à continuer à s'informer notamment à travers le site Internet du projet *campus.psg.fr*, mais également via le magazine trimestriel d'information *Campus – Le Mag'*.

Il explique que, dans une démarche de Développement Durable, le Club souhaite obtenir différents labels.

VII. Conclusion

Karl Olive remercie le professionnalisme des équipes du Paris Saint-Germain et Michel Gaillard. Il remercie tous les collaborateurs qui sont intervenus sur ce projet depuis les débuts du projet en 2014.